

PUBLIC

Toute personne chargée d'assurer des opérations d'ordre électrique, travaux, dépannages, essais, mesures ou autres opérations sur des installations électriques en basse tension

OBJECTIFS

Permettre aux salariés de réactualiser ses connaissances de la réglementation en matière de sécurité électrique afin d'analyser les risques, fonction de la tâche qui lui a été confiée.

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage.
Etre muni de son titre d'habilitation électrique

POSITIONNEMENT

Aucun

DURÉE

Durée : 1,5 jour, soit 10.5 heures

1 jour en E-Learning autonome sur plateforme EASI + temps d'échange (tél + mail) avec le formateur.

0.5 jour TP + Evaluation au Pôle formation

DURÉE

A distance pour tous les modules E-LEARNING et classes virtuelles.

Au Pôle Formation UIMM de Chalon/Saône ou de Dijon pour les modules en présentiel.

ÉVALUATION DES ACQUIS

- Attestation de fin de formation
- Avis et titre pré-rédigé adressés à l'employeur

NOMBRE DE STAGIAIRES/SESSION

Mini 1 / Maxi 10

PROGRAMME

Modules en E-Learning

Les zones à risques électriques

Zones d'environnements, de voisinage....

Les niveaux d'habilitations

Principe de l'habilitation électrique, code pénal, la gradation dans la gravité, les responsabilités, évaluation du besoin initial, suivi de l'habilitation, maintien et recyclage,

Les titres d'habilitation, les domaines de tension.

Les documents applicables

La démarche d'analyse des risques

Les moyens de protection

Équipement individuel et collectif

Utilisation des matériels et outillages de sécurité

Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident d'origine électrique

Applications pratiques

Identifier les limites et les zones d'environnement ; réaliser les opérations correspondant à son titre d'habilitation ; repérer la zone de travail qui lui a été définie,

Appréhender une zone de voisinage (zone 1 ou zone 2) ou une zone des opérations électriques BT (zone 4) ; analyser une situation vis à vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées,

Identifier, vérifier et utiliser les matériels et équipements de protection (outillage isolé, VAT, EPC, etc.),

Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés ; le matériel et l'outillage appropriés ; identifier les ouvrages ou les installations et les zones d'environnement objet des opérations (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.),

Réaliser des consignations sur différents types d'ouvrages ou d'installations,

Rédiger les documents applicables dans le cadre des opérations ; organiser, délimiter, et signaler la zone de travail ; éliminer un risque de présence tension dans la zone des opérations électriques BT ; mettre en œuvre les principes de la mise en équipotentialité.

Modules en présentiel

Évaluation des connaissances théoriques ainsi que du savoir-faire par des travaux pratiques, conformément à la norme NF C18-510

MODALITES PÉDAGOGIQUES :

Notre offre de formation à distance s'articule autour de deux dispositifs :

FOAD (Formation ouverte et à distance), lorsque nos dispositifs combinent plusieurs modalités distancielles (e-learning et classe virtuelle).

Blended : lorsque les dispositifs associent des séquences de formation à distance avec des temps de formation en présentiel.

Notre démarche FOAD et classes virtuelles :

Transmission d'une procédure de connexion à notre plate-forme Easi contenant les tutoriels pour se connecter

Assistance pédagogique :

- Accueil et prise en main des outils : tutoriel en début de formation
- En cours de formation : forum mis à disposition du stagiaire pour communiquer par écrit avec le formateur référent.
- Synchrones : calls, échanges téléphoniques en groupe ou individuels avec le formateur référent en début de séance pour bilan et avancée dans la formation.

Pour les modules en E-Learning, les stagiaires devront être équipés d'un ordinateur avec connexion internet, micro, casque ou haut-parleurs.

V1-2022